

Peugeot Contrats Privilèges

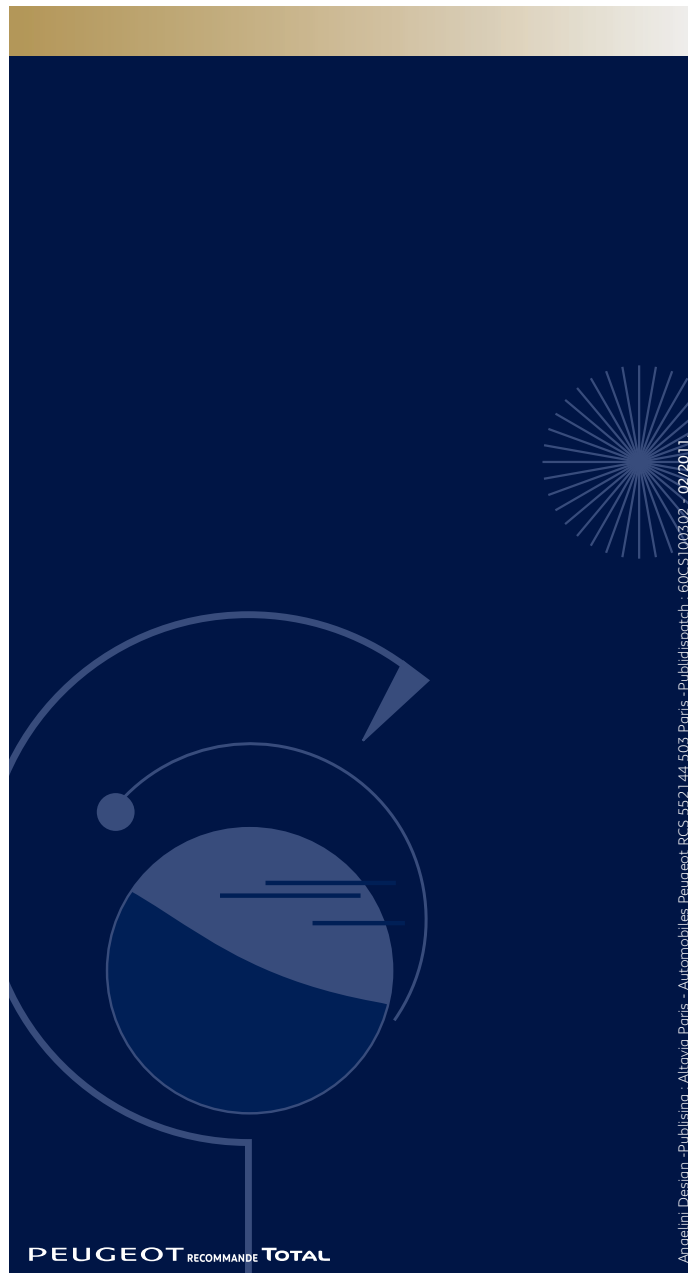
Jusqu'à 5 ans de tranquillité financière et technique

Avec le Peugeot Contrat Privilèges Maintenance, choisissez :

- la sécurité d'un budget automobile maîtrisé,
- la possibilité de régler votre contrat au comptant, en mensualités ou avec la carte Peugeot,
- l'efficacité du réseau Peugeot : plus de 6 000 points de service Peugeot prêts à prendre en charge votre véhicule dans 39 pays du territoire européen, dont 18 sans aucune avance de frais*,
- la disponibilité de Peugeot Assistance 24h/24 et 7j/7,
- la souplesse : si vous changez votre utilisation, vous pouvez souscrire un avenant kilométrique et/ou de durée en cours de contrat,
- l'assurance d'un entretien conforme aux préconisations du constructeur,
- la valorisation de votre véhicule à la revente.

* Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie et Suisse.

La liste des pays avec ou sans débours sera susceptible d'évoluer dans le temps.



www.peugeot.fr

PEUGEOT CONTRATS PRIVILÈGES

Maintenance



PEUGEOT

Maintenance

Avec ce contrat, vous êtes assurés de **rouler sereinement pendant plusieurs années** et de **maîtriser les coûts d'usage de votre véhicule**, prévus ou imprévus.

Le contrat Maintenance comprend :



La prise en charge, pièces et main-d'œuvre, des défaillances mécaniques, électriques ou électroniques au-delà de la période de garantie contractuelle.



L'entretien : prise en charge des opérations liées aux plans d'entretien de votre véhicule, préconisées par Automobiles Peugeot comme indiqué dans le carnet d'entretien.



Le remplacement des pièces d'usure, main-d'œuvre comprise (hors pneumatiques en option).



L'assistance 24h/24 et 7j/7, avec dépannage ou remorquage de votre véhicule si celui-ci ne peut être réparé sur place, ou en cas de perte ou d'enfermement des clés, panne, erreur de carburant ou crevaison.



Le prêt d'un véhicule de remplacement si le véhicule ne peut être réparé dans la journée (jusqu'à 4 jours ouvrables).



L'hébergement sur place en cas d'immobilisation du véhicule (jusqu'à 3 nuits pour le conducteur et ses passagers).



Le rapatriement ou poursuite du voyage par train 1^{re} classe ou avion classe éco (si le voyage en train excède 8 heures).



Le pré-contrôle et 1^{er} contrôle technique obligatoire (contrats de 48 mois et plus).



Le prêt de véhicule pendant une opération d'entretien (sous réserve d'appel 48 heures avant le rendez-vous).

+ Lavage extérieur après chaque intervention.

Vous pouvez souscrire un Peugeot Contrat Privilèges Maintenance pendant les 2 premières années de votre Peugeot.

Vous choisissez :

■ la durée et le kilométrage de votre contrat :

24 mois	36 mois	48 mois	60 mois
de 20 000 à 200 000 kilomètres (par tranches de 10 000 kilomètres)			

■ le mode de paiement qui vous convient :

- au comptant,
- par abonnement mensuel,
- avec la carte Peugeot.

■ les options disponibles :



Echange des pneumatiques usés ou défectueux et réparation des crevaisons (dans la limite du nombre souscrit).



Pneumatiques hiver : montage et démontage des pneumatiques hiver tous les ans.



Prêt d'un véhicule de remplacement en cas d'accident, d'incendie (jusqu'à 30 jours) ou de vol (jusqu'à 40 jours).



Prêt d'un véhicule de remplacement en cas d'accident, incendie, de défaillance (jusqu'à 30 jours) ou vol (jusqu'à 40 jours).

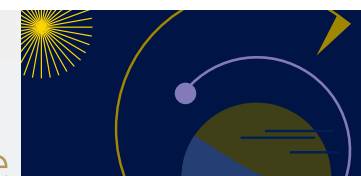


Entretien sévéré : prise en charge des opérations d'entretien mentionnées au carnet d'entretien en conditions sévères d'utilisation du véhicule.

Les avantages du contrat Maintenance :

- **Liberté d'esprit** : votre véhicule est parfaitement entretenu par les professionnels du réseau Peugeot
- **Maîtrise de votre budget automobile, entretien et pièces d'usure compris**
- **Valorisation de votre véhicule à la revente**

Contrat Maintenance



Les principales prestations :

Interventions techniques couvertes

Moteur, système injection	Oui
Culasse, joint de culasse	Oui
Pompes à eau / huile / carburant	Oui
Radiateur - Ventilateur	Oui
Ruptures courroies y compris distribution	Oui
Turbocompresseur	Oui
Bougies préchauffage (diesel)	Oui
Câble d'accélérateur	Oui
Réservoir carburant	Oui
Démarrateur, alternateur	Oui
Transmission	Oui
Boîte de vitesses	Oui
Équipement électrique + faisceaux	Oui
Boîtiers électroniques	Oui
Roulement et moyeux de roue	Oui
Embrayage	Oui
Éléments de direction et système d'assistance	Oui
Plaquettes, disques, garnitures et tambours de freins	Oui
Maître cylindre et câble de freins	Oui
Amortisseurs	Oui
Systèmes antiblocage et antipatinage des roues	Oui
Echappement et catalyseur	Oui
Sonde Lambda	Oui
Système de réfrigération (monté d'origine)	Oui
Coussins gonflables (airbags)	Oui
Combiné tableau de bord	Oui
Lunette arrière chauffante (incidents électriques)	Oui
Radio et alarme (montées d'origine)	Oui
Ampoules, fusibles, balais essuie-vitres	Oui
Bougies allumage, batterie, piles	Oui

Entretien

Plan d'entretien (utilisation normale)	Oui
Courroie de distribution (selon plan d'entretien)	Oui
Contrôle de filtre à particules	Oui
Mise à niveau et appoints	Oui
Filtres à air / carburant / huile	Oui
Prêt de véhicule en cas d'entretien	Oui

Services

Peugeot Assistance, dont :	
- Dépannage, remorquage	Oui
- Véhicule de remplacement	Oui
- Hébergement et poursuite du voyage	Oui
Pré-contrôle technique et 1 ^{er} contrôle technique obligatoire (contrat de 48 mois minimum)	Oui
Lavage extérieur après intervention	Oui
Plein crédit (réservé aux entreprises)	Oui

Liste non exhaustive. Ne sont notamment pas pris en charge : carrosserie, garnitures, peinture, recherche de bruit, bris de vitres, organes modifiés ou ajoutés, équilibrage de roues (sauf options pneumatiques).

Document non contractuel. Reportez-vous aux conditions générales pour plus de détails.